



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 002 /AONO/C/GGBO/SG/CIPM/2024 DU 23 FEV 2024

POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE DANS LA VILLE DE GARI-GOMBO ET LE VILLAGE KPOKOLITA

Le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Gari-Gombo, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus-indiqués.

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente Consultation a pour objet l'exécution des travaux d'éclairage public par lampadaires solaires ALL IN ONE dans la ville de Gari-Gombo et le village Kpokilita.

Il est à noter que la prestation objet du présent Appel d'Offres est constituée d'un seul lot.

2. FINANCEMENT

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP) 2024.

3. CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux comprend :

- Installation Chantier ;
- Etudes et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritiques dimensions 600mmX600mmX1500mm ;
- Massif bétonné 500mmX500mmX1500mm ;
- Fourniture et pose de lampadaires solaires à une crosse y compris toutes sujétions : luminaire LED (70W -100W) ;
- Fourniture et pose de lampadaires solaires à deux crosses y compris toutes sujétions : luminaire LED (70W-100W) /2 ;
- Mise à la terre des masses métalliques ;
- Fourniture et pose de parafoudre ;
- Abattage et élagage ;
- Transport de matériel ;
- Plan de recollement.

Soit un total de **80 lampadaires solaires** à installer

4. DELAI D'EXECUTION ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **Cinq (05) mois**. Les travaux seront livrés dans chaque site (ville de GARI-GOMBO et à KPOKILITA),

5. COUT DU PROJET

Le coût de la prestation est de : **Cent millions (100 000 000) FRANCS CFA TTC**

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des énergies renouvelables par ailleurs justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du Présent Appel d'Offres.

7- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Gari-Gombo sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille francs CFA) payable à la Recette Municipale de la Commune de GARI-GOMBO.

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de consultation, par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de **2% soit deux millions (2 000 000) Francs CFA**. Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à Compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif pour le soumissionnaire déclaré attributaire ou après publication des résultats pour ceux n'ayant pas été retenus.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES : Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Cent mille francs (100 000 F CFA)** correspondant au frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

10. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devront être déposées sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Gari-Gombo au plus tard le 28 MARS 2024 à 09 heures Précises, heure locale et elle devront porter la Mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° _____/AONO/C.GGBO/SG/CIPM/2024 DU _____

POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE
DANS LA VILLE DE GARI-GOMBO ET LE VILLAGE A KPOKOLITA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

11. RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres devront respecter le mode de séparation de l'offre financière, administrative et technique. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier d'Appel d'Offres.

12. OUVERTURE DES PLS

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 28 MARS 2024 à 10 heures Précises, heure locale, à l'Hôtel ville de Gari-Gombo par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Gari-Gombo siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier et d'un observateur indépendant.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

13. CRITERES D'EVALUATION

A. LES CRITERES ELIMINATOIRES

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit de :

01. Absence de la caution de soumission
02. Absence ou non-conformité aux délais de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
03. Offre technique et / ou financière incomplète ;
04. Non présentation de l'Attestation de visite des lieux

B. CRITERES DE QUALIFICATION (ESSENTIELS)

Les critères dits essentiels sont primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objet de l'Appel d'Offres. Ils porteront sur :

01. Présentation du dossier **oui/non**
02. Expérience de prestations similaires **oui/non**
03. Disponibilité Matériel de chantier et équipements essentiels (propriété justifiée ou contrat de location) **oui/non**
04. Personnel (référence, qualification et CV) **oui/non**
05. Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux) **oui/non**
06. Capacité financière **oui/non**

14. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant 90 jours (03 mois) à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre technique satisfaisante égale à au moins 70% de oui et l'offre financière la moins-disante et jugée conforme au DAO, à moins que le Soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Gari-Gombo, au Secrétariat Général, Tél : 674 32 38 38 / 696 25 92 46.

Fait à GARI-GOMBO le 23 FEV 2024

Le Maître d'ouvrage

« Autorité Contractante »

Ampliations :

- DDMAP BN Yoka
- ARMP EST BTA (insertion au JDM)
- PDI CIPM (Information)
- AFFICHAGE
- Chronos - Archives



Simomori II de Bingué Hervé